



SECTION



SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Saint Exupéry)

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Compte-rendu CDAS du 21 mars 2016

Avant d'évoquer les points inscrits à l'ordre du jour, Mr Bacon, assistant du service social, intervient et nous confirme qu'aucun compte rendu d'activité ne sera présenté. Il s'agit d'un **mouvement national des assistants du service social** qui constatent une nouvelle **dégradation de leur fonction** et un régime indemnitaire de plus en plus défavorable.

A ce jour aucun accord n'est d'actualité...

La déléguée nous a présenté le **compte rendu d'activité pour 2015**. La Sarthe compte actuellement 749 actifs, 899 retraités et 491 enfants de -de 18 ans au 31/12/2015. C'est sur cette base que sera calculé le crédit d'action local 2017 (CAL).

- Le budget relatif à l'arbre de Noël représente 62% du budget global, celui consacré aux retraités 11% et celui des actifs 27% (sorties, aménagement des coins repas, etc).

- Concernant les actifs, il est important de rappeler que diverses consultations sont prévues au budget: **avocat, psychologue, conseillère en économie sociale et familiale**. Si besoin, ne pas hésiter à consulter la délégation de l'action sociale.

- 2 places en **crèche** sont réservées par l'action sociale au Mans (il faut impérativement être domicilié au Mans): pour information, **une place** sera disponible à compter du **1er septembre 2016**.

- Concernant les subventions **séjours enfants**, on enregistre une **baisse de 31%** du montant versé par rapport à 2014. Ces subventions concernent les centres aérés, colonies, séjours linguistiques...

- La **restauration collective** concerne 81% de l'effectif du département. À noter une **baisse de fréquentation** de 14% sur le restaurant de la Flèche: pas de précision quant au motif...

Les collègues n'ayant pas accès à la restauration collective bénéficient de **tickets-restaurant** (valeur 6 euros dont la moitié prise en charge par l'employeur).

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

- Concernant toutes les **aides et prêts Alpaf** il est rappelé que toutes les demandes se font maintenant **en ligne**. Il en est de même pour toutes les inscriptions auprès d'**Epa**.

Pour **2016**, le budget local s'élève à 28 763 euros soit un budget sensiblement équivalent à celui de 2014 (malgré une baisse des effectifs).

2 sorties ont été validées par le CDAS (les formulaires de pré-inscription devraient être adressés aux agents par messagerie avant les vacances):

- Terra Botanica le 18/06/2016.
- Les Grandes Eaux nocturnes de Versailles le 03/09/2016.

A noter qu'à partir de cette année (volonté nationale), le **quotient familial** sera pris en compte pour déterminer le prix payé par l'agent.

Au niveau local **3 barèmes** seront appliqués; QF inférieur à 984, QF de 985 à 1729, et QF supérieur à 1730.

En **questions diverses** sont évoqués 2 points:

- La formation des membres du CDAS: pas d'infos à ce jour.
- Plus problématique concerne le départ à la retraite au 31/12/2016 de l'assistante de la déléguée: son non remplacement ne fait aucun doute. Sachant que ce départ sera suivi de celui de la déléguée au cours de l'année 2017... **L'année 2017 s'annonce compliquée.**

Vos représentants au CDAS :

- Dominique FAYET, trésorerie de La Suze sur Sarthe tél : 02 43 77 31 71
- Mohamed SEYE, service comptabilité tél : 02 43 43 58 12